

BESSINS 2012



LE MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que les élus vous adressent ce bulletin. Comme chaque année il retrace les principaux moments qui ont marqué la vie de notre commune.

2011 a été l'année où d'importants travaux de rénovation des bâtiments communaux ont été réalisés.

Tout au long de l'année, des entreprises locales de maçonnerie, d'électricité, de menuiserie, ont déployé leur savoir-faire pour nous réaliser une belle mairie, une jolie salle communale et aussi un nouveau logement.

2011 a été aussi marquée par le départ à la retraite de notre secrétaire de mairie, Marie Jo Repiton. Les élus de St Appolinard et de Bessins ont tenu à la remercier pour ces nombreuses années de service exercées avec compétence et dévouement. Depuis juillet, Florence Jacob, déjà en fonction à la mairie de Dionay, assure le secrétariat de la mairie de Bessins.

Tout au long de l'année, grâce à la participation des élus et des nombreux bénévoles, la vie de notre commune a été animée par de nombreuses manifestations : fête d'été, arbre de Noël et la crèche qui, depuis de nombreuses années, permet à de très nombreux visiteurs de découvrir notre village et sa belle église.

Je vous laisse découvrir ce bulletin et vous en souhaite une bonne lecture.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, pour cette nouvelle année, tous les vœux de bonheur, de santé et de réussite pour tous vos projets.

Le Maire
Aimé LAMBERT



Salle communale



Salle du Conseil



Secrétariat

Bonne retraite, Marie Jo



Notre secrétaire Marie Jo REPITON a cessé son activité le 31 juillet 2011.

C'est tout naturellement que les élus de Bessins et de St Appolinard ont tenu à fêter son départ le vendredi 29 juillet à la salle des fêtes de St Appolinard. Tour à tour les maires de St Appolinard et de Bessins lui ont rendu hommage pour ses longues années d'activité (33 ans à St Appolinard et 28 ans à Bessins) exercées avec compétence, rigueur et dévouement. Une page bien remplie vient de se tourner et nous savons que Marie Jo va en écrire beaucoup d'autres pour le plaisir de son entourage, de sa famille, de ses enfants et petits-enfants.



C'est avec beaucoup de joie que nous l'invitons à nous rendre souvent visite pour partager avec elle les souvenirs et les projets.



AU FIL DES CONSEILS

28 mars 2011

TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE

- Afin de réaliser l'entretien de la voirie communale, la DDT nous a adressé un estimatif des travaux d'un montant de 7 200€. Les élus acceptent d'engager les travaux.

TRAVAUX SUR LA VOIRIE POUR L'ACCESSIBILITE DES LOCAUX MAIRIE

- La DDT a adressé un devis d'un montant de 4 470€ pour le rehaussement du chemin rural à l'arrière de la mairie et pour sa mise à niveau avec la porte d'entrée de la future salle communale. Les élus acceptent d'engager ces travaux indispensables.

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE ST MARCELLIN

- Dans le cadre d'une réalisation intercommunale, il est demandé à chaque commune une participation financière pour l'office du tourisme. Celle-ci est basée entre autre sur le potentiel fiscal de la commune. Les élus acceptent la participation à hauteur de 173,57€ pour la commune de Bessins.

DELIBERATION POUR TRAVAUX SUR LE RESEAU ELECTRIQUE DE LA MAIRIE

- Coût estimé des travaux par le syndicat d'électricité à 30 125,72€ pour la suppression du poteau à hauteur du garage communal et pour enterrer la ligne électrique au niveau de la Mairie. (Subvention à hauteur de 65% du Conseil général attendue). Ces travaux ont été acceptés par les élus.

TRAVAUX DU CIMETIERE

- Des suggestions sont faites pour aménager les emplacements des tombes. Le conseil municipal réfléchit sur une nouvelle gestion des emplacements : concession trentenaire ou perpétuelle ?

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

<u>1/ Commune de Bessins</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Résultats</u>
Fonctionnement	124 266,14€	86 442,00€	37 824,14€
Investissement	103 711,00€	60 966,11€	42 804,89€
<u>2/ Service des eaux</u>			
Fonctionnement	15 012,84€	4 957,28€	10 055,55€
Investissement	0,00€	989,00€	58 588,55€ (cumulé)

3/ Vote des taux d'imposition pour 2011

Cette année les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales :

- Taxe d'habitation	7,45%
- Taxe foncière bâtie	7,38%
- Taxe foncière non bâtie	40,00%
- Taxe professionnelle	9,93%

4/ Vote du budget 2011 :

- Voir résumé page suivante

DELIBERATION POUR LE PROGRAMME D'ACTION PROPOSE PAR ONF

- Les élus ne retiennent pas la proposition de l'ONF qui consistait à repeindre les bornes pour la somme de 887€

29 avril 2011

DELIBERATION POUR TAUX DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES

- A la demande des services fiscaux, le maire présente les nouvelles règles fiscales applicables aux communes en 2011 pour la mise en conformité des taux sur les taxes locales. Pour les habitants il n'y aura pas d'impact sur la participation pour le montant des impôts.

Les nouveaux taux sont :

- Taxe habitation : 13,32 au lieu de 7,45
- Foncier bâti : reste à 7,38
- Foncier non bâti : 41,94 au lieu de 40,00
- CFE : 19,52 au lieu de 9,93

A l'unanimité les élus décident de voter les nouveau taux d'imposition.

DELIBERATION POUR LA NOUVELLE ORGANISATION DU SECRETARIAT DE MAIRIE

- Pour assurer le remplacement de notre secrétaire Marie-Jo Repiton, les élus décident de passer une convention avec la mairie de Dionay afin de bénéficier des services de leur secrétaire de mairie. Cela aura pour conséquence de revoir les horaires d'ouverture de la mairie à compter du 4 juillet 2011 :
 - Lundi de 8h à 11h30
 - Jeudi de 13h à 16h30.

17 juin 2011

ELECTION SENATORIALE : DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET DES 3 SUPPLEANTS

- Dans le cadre des futures élections sénatoriales, l'ensemble des élus doit désigner un titulaire et 3 suppléants pour représenter la commune.
Après avoir voté à bulletin secret, à l'unanimité ont été élus
 - Titulaire : Aimé Lambert
 - Suppléant n°1 : Jean Michel Toucher
 - Suppléant n° 2 : Claude Jourdan
 - Suppléant n°3 : Josette Rimet-Meille.

DELIBERATION POUR LA REFECTION ET LE RENFORCEMENT DES MURS DE L'ENCEINTE DE LA MAIRIE

- Les élus se prononcent sur la réalisation de travaux afin de consolider les murs de l'enceinte de la cour d'école. Le montant de ces travaux s'élève à 12 634€ HT. Une demande de subvention est en cours, 50% sont attendus du Conseil Général.

DELIBERATION POUR LE SYNDICAT D'ELECTRICITE DES CONTREFORTS DES CHAMBARANS

- Dans le cadre d'un regroupement de l'ensemble des syndicats primaires au SEDI (projet démarré en 2010) le maire expose les contraintes et les avantages de cette fusion. Les élus de la commune de Bessins s'associent au fait de refuser cette adhésion tant que les statuts proposés par le SEDI ne sont pas modifiés, notamment en ce qui concerne la représentativité des élus.

DEPART EN RETRAITE DE NOTRE SECRATAIRE

- Les élus tiennent à remercier Marie-Jo Repiton pour les nombreuses années (28 ans) passées au service de notre commune et souhaitent la bienvenue à Florence Jacob qui assure déjà la fonction de secrétaire de mairie à Dionay.

VENTE D'UNE COUPE DE BOIS

- Vente d'une coupe de bois selon appel d'offre du 7 juin pour un montant de 3 650€HT à l'entreprise Richard. Lot concerné par cette vente : lot n°110622 parcelle n°13.
Accepté à l'unanimité des membres présents.

9 septembre 2011

DELIBERATION : ACHAT DE MOBILIER

- Monsieur le maire expose au conseil municipal que l'appartement situé au-dessus de la mairie est libre à la location à compter du 15/09/2011. Mr le maire propose au conseil municipal d'acheter des éléments de cuisine pour la somme de 1 400€.

LOGEMENT AU-DESSUS DE LA MAIRIE

- A compter du 15 septembre un bail va être conclu entre la mairie et Mme Cleyet-Merle Christine pour le logement de l'école. Le montant du loyer mensuel est fixé à 385€.

TRAVAUX DE CANALISATION

- Un habitant a fait part à la mairie d'un problème d'eau collecté qui inonde son terrain.
Après renseignements pris auprès de la DDT, il s'avère que la commune n'a pas à intervenir sur le domaine privé.

ELAGAGE DES ARBRES

- Un habitant a fait part des difficultés pour accéder à son champ. Un courrier a été fait au propriétaire pour améliorer l'égagement des arbres.

TRAVAUX MAIRIE

- Les travaux suivent leur cours et la fin des travaux est prévue pour mi-novembre.

VENTE DE BOIS

- Il est proposé aux habitants de Bessins intéressés, de faire une offre à l'ONF pour l'acquisition de 56m3 de Douglas sur pied. (Documents à retirer en mairie avant le 23/09/2011).

17 Novembre 2011

TRAVAUX MAIRIE REHABILITATION EXTENSION

- Des travaux complémentaires de maçonnerie ainsi que des aménagements des abords vont être réalisés pour terminer l'aménagement et la réhabilitation de la mairie. De plus il a été décidé de l'acquisition de mobilier pour la salle communale (tables, chaises et divers).

DELIBERATION POUR FIXER LE TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUITE AUX REFORMES DE LA FISCALITE DE L'URBANISME-

Cette taxe s'appliquera à toutes nouvelles constructions, aménagements, agrandissements nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...); des exonérations de plein droit sont prévues notamment pour les surfaces des bâtiments agricoles ainsi qu'un abattement de 50% pour les 100 premiers mètres carrés de l'habitation principale. Pour répondre à cette réforme de la fiscalité, les élus ont voté le taux minimum de 1% ainsi qu'un abattement de 50% pour les surfaces supérieures à 100 m² financées à l'aide du prêt à taux zéro et exonéré les habitations ou logements bénéficiant du taux réduit de TVA. Ainsi, à titre d'exemple pour une habitation de 120 m² construite après le 1^{er} mars 2012, le montant de la taxe s'élèvera à 462€.

DELIBERATION POUR LA DESIGNATION D'UN AGENT RECENSEUR ET D'UN COORDONNATEUR

- Pour effectuer le recensement sur la commune de Bessins, c'est Mme Bernadette Jourdan qui a été nommée agent recenseur et Mme Rimet-Meille Josette qui a été nommée comme coordonnateur.

DELIBERATION SUR LA REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR

- Cet agent sera payé en fonction des montants forfaitaires alloués par l'Etat et ajustés en fonction des frais réels engagés par l'agent recenseur.

DELIBERATION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE COUPE DE BOIS (DOUGLAS) SUITE A LA CONSULTATION DE L'ONF

- 4 personnes ont répondu à cette consultation :

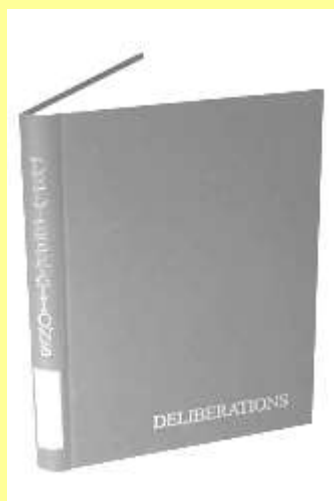
M Bernard Pélerin propose une offre à 417 € HT

M Revol Buisson propose une offre à 350 € HT

M Mathieu Paillet propose une offre à 320 € HT

Entreprise RICHARD propose une offre à 1600 € HT

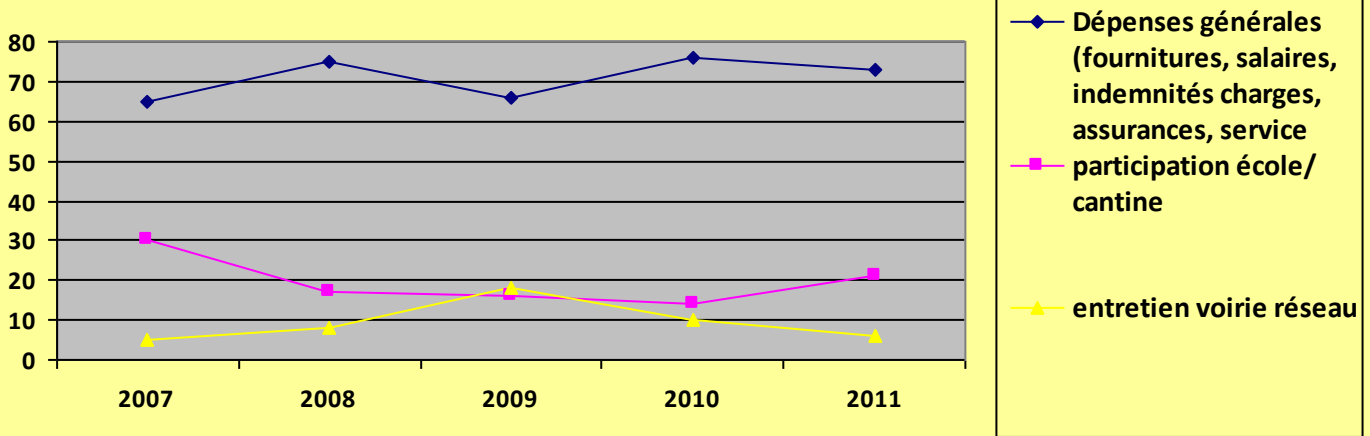
Suite au vote à bulletin secret, l'attribution de la coupe de bois a été attribuée à l'entreprise RICHARD.



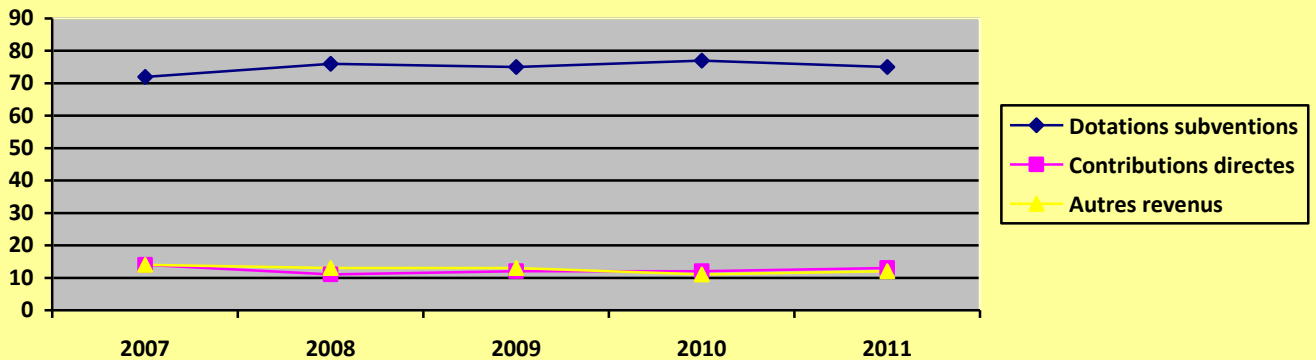
DEPENSES ET RECETTES PREVUES AU BUDGET COMMUNAL POUR 2011

<p><u>Les dépenses prévues en 2011</u></p> <p style="text-align: center;">Fonctionnement : 120 541€ Investissement : 406 151€</p>	<p><u>Les recettes prévues en 2011</u></p> <p style="text-align: center;">Fonctionnement : 120 541€ Investissement : 406 151€</p>
--	--

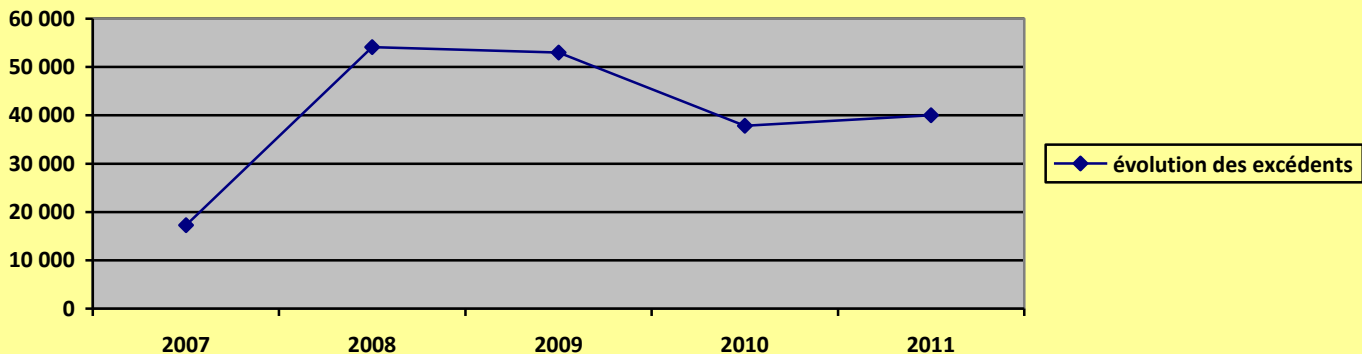
Les dépenses de fonctionnement : Evolution des principales dépenses en %



Les recettes de fonctionnement : évolution des principales recettes en %



Evolution des excédents de fonctionnement



BUDGET SERVICE DE L'EAU 2011

<p><u>Les dépenses prévues en 2011</u></p> <p style="text-align: center;">Fonctionnement : 27 500€ Investissement : 75 923€</p>	<p><u>Les recettes prévues en 2011</u></p> <p style="text-align: center;">Fonctionnement : 27 500€ Investissement : 75 923€</p>
--	--

Nombre d'abonnés en 2011 : 64

Consommation totale : 8 650m³

TRAVAUX REALISES EN 2011

Dépenses d'investissement 2011

Les travaux réalisés	Montant des travaux	Subventions (Etat, Conseil Général)	Reste à la charge de la commune
Travaux de voirie	9 810	3 300	6 510
Electrification village	30 000	30 000	0
Travaux mairie	285 000	151 567	140 433
Autre investissement (matériel informatique – mobilier)	12 000	0	12 000
TOTAL	336 810	184 867	158 943

En 2011 l'ensemble des travaux prévus pour la rénovation des locaux de la mairie ont été réalisés. Un vaste chantier qui a duré 12 mois.

En effet, les premiers coups de pioche ont été donnés en janvier pour la rénovation de l'ancienne école et, dès le début juillet, c'est dans cette salle flambant neuve qu'a été installée la mairie. Les travaux se sont poursuivis par l'aménagement d'une salle communale, ponctués par de gros travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'assainissement.



Début décembre, tout était terminé comme prévu. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet.

Grâce à eux (Architecte, Entreprise, Service de la DDT, Conseil Général) notre commune a pu réaliser d'importants travaux et pourra maintenant disposer de locaux accessibles à tous publics.

VIE QUOTIDIENNE

Redevance incitative

Depuis 2 ans sur notre commune la collecte et la dépose des ordures ménagères se font à l'aide du nouveau dispositif mis en place par le SICTOM en novembre 2009.

Ce nouveau système, opérationnel sur le canton de Vinay et sur les cantons de Pont en Royans et de St Marcellin au 01/01/2012, va permettre la mise en place de la redevance incitative, redevance qui prendra en compte les efforts du tri de chacun. Trier plus c'est diminuer la quantité de déchets à enfouir et c'est aussi mieux valoriser les déchets qui peuvent être recyclés.

En adoptant ce mode de collecte, permettant la redevance incitative, le SICTOM Sud Grésivaudan se met en conformité avec les dispositions de la loi Grenelle de l'environnement qui oblige les collectivités locales à mettre en place d'ici 2015, une incitation au tri des déchets par un mode de financement adapté.

Comment va être effectué la facturation de la redevance incitative ?

1/ Tout d'abord, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue actuellement en même temps que la taxe foncière va être supprimée en 2012.

2/ Mise en place, au 01/01/2012, de la redevance incitative des ordures ménagères.

Les factures à échéance au 30 mars et au 30 septembre seront envoyées à chaque foyer.

Combien va coûter la redevance incitative ?

Part fixe	110€ par foyer et par an + 11€ par personne présente au foyer.
Part variable	0,75€ par sac déposé et par personne jusqu'à 18 sacs (un minimum de 6 sacs par personnes et par an sera facturé).
	1,50€ par sac déposé et par personnes (à partir du 19ème sac).

A noter

Tout dépôt sauvage, en dehors des containers, pourra donner lieu à des sanctions notamment à une amende de 75€. Une brigade verte est mise en place pour veiller et intervenir en cas de non-respect des dispositions prévues par le Syndicat Intercommunal des Ordures ménagères.

Qui fait quoi ?

Le Sitcom Sud Grésivaudan

Pour toutes les questions concernant le fonctionnement des containers semi-enterrés, l'utilisation des badges, le tri....

0820 20 83 19 (n° indigo à 9 centimes/minutes) ou 04 76 38 66 03

La Communauté de Communes du Pays de St Marcellin

Pour vous répondre sur le fonctionnement général de la redevance, les tarifs et selon votre demande, vous orienter vers les bons interlocuteurs

04 76 38 45 48

La Régie de St Marcellin

Pour toutes les questions concernant votre facture, votre contrat et son évolution (déménagement, composition de la famille...)

04 76 64 01 81

Horaire de la déchèterie et de la recyclerie : Lundi : 13h30-18h00

Route de la Croix de May
38160 St Sauveur

Mardi et vendredi : 09h0 -12h00 et 13h30-18h00

Mercredi et jeudi : 13h30-18h00

Samedi : 09h00-18h00

Urbanisme

- 1 Permis de construire pour la création d'un hangar accordé à Mr BOUET Philippe
- 1 Déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques à Mr CAIRE Camille

Elagage des arbres

Il est demandé aux propriétaires d'effectuer l'élagage des arbres situés en bordure des voies communales.

Pour des raisons de sécurité évidente et pour ne pas gêner la circulation des véhicules : automobilistes, engins agricoles, véhicules de sécurité, les branches qui avancent sur le domaine public doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies communales.

Il est rappelé qu'en cas de défaillance, le code de la voirie donne désormais la possibilité au maire de faire exécuter d'office les travaux d'élagage sur les voies communales au frais des propriétaires.



Elagage défaillant constaté route du Mouret par de Direction départementales des Territoires (DDT).

Recensement de la population

Cette année du 19 janvier au 18 février 2012 les services de l'INSEE vont effectuer les opérations de recensement sur notre commune.



Mme Bernadette JOURDAN de St Appolinard, qui a déjà effectué les précédents recensements sur notre commune, passera cette année dans chaque foyer. Merci de lui réserver un bon accueil.

Bienvenue aux nouveaux Bessinois

Cette année 2011 nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles familles:

- Christine CLEYET MERLE et ses deux enfants, Mélanie 14 ans et Florian 9 ans, installés dans l'appartement de l'ancienne école depuis le 17 septembre 2011. Christine est coiffeuse. C'est avec plaisir qu'elle se déplacera à votre domicile pour vous coiffer. Tel 06 43 12 28 79.
- Sébastien Anne Dit Denis et Pauline SZKUDLAREK. Sébastien travaille en laiterie et Pauline est employée par les services de l'ADMR de Chatte.

Naissance

- Nous souhaitons la bienvenue à Lucas né le 4 décembre 2011 au foyer d'André & Marianne MOUNIER- VEHIER.



Décès

- C'est avec tristesse que les habitants ont appris le décès de Christian SOULIERS BOIS, le 25 juillet 2011. Une foule nombreuse était présente pour l'accompagner et lui témoigner toute sa reconnaissance pour les nombreux services rendus.

- Jean Luc MAURAY, décédé le 26 février 2011 et dont les funérailles ont eu lieu le 2 mars 2011 à Bessins.

VIE LOCALE

Fête d'été

Le dimanche 26 juin, les Bessinois en grand nombre, ont répondu présent pour ce rassemblement traditionnel.

La journée a commencé par une grande marche dans les Chambarands. Petits et grands, jeunes et moins jeunes ont été heureux de cheminer ensemble et de partager ensuite un apéritif à l'ombre du chemin de la Croix de Mouze. Les tables de pique-nique, regroupant une centaine de personnes, ont été dressées à perte de vue dans la fraîcheur du sous-bois, chacun partageant sa spécialité avec son voisin le plus proche : tartes maison, saucissons du pays, petafine, baco et même griottes à l'eau de vie, comme autrefois, dans une ambiance conviviale et très familiale.



Le beau temps a permis ensuite aux enfants guidés par Manu d'herboriser et de reconnaître quelques espèces pendant que les grands profitaient de la douceur du lieu tout en bavardant

La crèche

Beaucoup de monde, le 10 décembre 2011, à l'église de Bessins pour l'inauguration de la crèche provençale. Les santons sont encore plus nombreux, l'éclairage plus varié et les collines et les « bancaous » s'élèvent jusqu'à l'horizon... La chorale est venue animer la messe et faire résonner les voûtes de l'église de notre village. Depuis son ouverture, les visiteurs sont nombreux, presque chaque jour.

Après la célébration, nos spécialistes ont concocté un vin chaud, à la recette toujours renouvelée, qui a réchauffé tout le monde. Chacun a pu apprécier ce moment attendu, et le cadre de la nouvelle salle communale, et sa luminosité, et son espace (avec l'impression que la cour de l'école était très large). Il faisait bon échanger. Même des chants polyphoniques de circonstances ont égayé ce moment convivial et les retrouvailles, pour certains heureux de revenir dans ce lieu accueillant



Le Père Noël est revenu à Bessins



Il était attendu ! Mais pourrait-il revenir ?

Il est arrivé un peu après l'heure prévue. Il nous a reconnus, mais pas les lieux. Pensez donc ! L'ancienne de classe lui était familière... il connaissait. Et cette fois, elle n'existait plus, aucune indication pour son chemin : que fait la municipalité ? Il est finalement entré par la porte de secours qui donne sur le chemin qui descend du village au ruisseau du Moyet. Le maire est allé l'accueillir gentiment.

Le Père Noël nous a salués, a parlé un peu, s'est assis et a distribué papillotes et mandarines ; il a même remarqué que certains petits, dont Rémi, aimaient beaucoup les mandarines : c'est si bon pour la santé !

Nous avons chanté avec lui. Coralie a proposé « A la claire fontaine », et tous ensemble nous avons entamé la chanson : on chante bien à Bessins. Bravo !

Il nous a dit qu'il devait continuer sa route, vers Dionay, cette année. Il est parti en emportant nos lettres de demandes de cadeaux. Mais il est revenu : en route il avait rencontré Marius qui nous a rejoints. Comme le Père Noël est gentil et que nous avons été sages, nous aurons sans doute nos cadeaux. Nous avons continué la fête. Qu'ils étaient bons, les gâteaux de nos mamans ! Et dans la nouvelle salle communale, c'était très bien. Nous pouvions courir autour de la grande table pendant que Papas et Mamans, Mamies et le conseil municipal bavardaient entre eux. Vive le Père Noël ! A l'année prochaine.

La visite à nos anciens



Noble habitude que le passage du Père Noël communal chez nos anciens ! Cette année, la semaine avant Noël, dans un sac aux couleurs chaudes et variées, des friandises et des denrées alimentaires sont venus témoigner reconnaissance et affection à ces Bessinois de souche ou nouveaux (dix femmes et trois hommes de 70 à 93 ans) qui ont marqué, à des degrés divers, l'histoire de notre commune.

Soit à l'hôpital de Roybon, soit chez eux, la rencontre fut agréable et vivante. Il faut dire que, malgré l'âge, tous ont l'esprit vif et plein de sagesse, la répartie facile et la mémoire fidèle. Ils en ont des

souvenirs et des choses à raconter : on dirait que le travail les a entretenus. Bravo ! Restez longtemps avec nous.



LES ECOLES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE



L'école de St Appolinard compte 25 élèves :

- 16 élèves en CE1
- 9 élèves en CE2

L'Ecole élémentaire de Chevrières compte 51 élèves :

- 25 élèves en CE2/CM1
- 26 élèves en CM2



L'école maternelle de Chevrières compte 57 élèves :

- 28 élèves en petite et moyenne section
- 29 élèves en moyenne et grande section

L'école de Murinais compte 20 élèves

- 20 élèves en CP



LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'association des parents d'élèves Bessins- Chevrières- Murinais- Saint Appolinard

Petite rétrospective sur les sorties scolaires de l'année 2010-2011 financées par l'association ...



- La sortie au « grand séchoir » lors de la semaine du goût a eu lieu pour les élèves de Saint-Appolinard.

- Le projet « cirque », pour la classe de CP-CE1 de Murinais et pour les 2 classes de cycle III de Chevrières, s'est concrétisé par des séances de découverte et de pratique du jonglage, du funambulisme, et de nombreuses autres activités. Pour compléter ces séances animées par des intervenants extérieurs, une sortie au cirque Médrano a été organisée.



- Les sorties « neige », qui deviennent traditionnelles pour la classe de CE1-CE2 de Saint-Appolinard, ont permis une fois de plus aux élèves de partir dans les Coulmes, encadrés par un professionnel, à la découverte de la nature pendant la période hivernale...

- La sortie à Vulcania des classes de cycle III de Chevrières organisée sur 2 jours qui a ravi petits et grands. Un voyage de découverte des volcans mais aussi une après-midi fantastique au parc d'attractions...

- Le spectacle « Petite horreur » de la Compagnie Objet Sensible a été présenté à l'ensemble des élèves de maternelle de Chevrières.

- Suite aux interventions des conteuses de la « Compagnie des grains de riz », la sortie Indian's Valley a initié les 2 classes de maternelle de Chevrières aux pratiques indiennes et leur a permis de réaliser pour la fin de l'année une magnifique exposition, et un très beau spectacle !



- La sortie au Labyrinthe d'Hauterives et au Palais du Facteur Cheval pour les CE1 et CE2 de Saint-Appolinard.

- Les transports pour les sorties au carnaval, au courseton, ainsi que le goûter de Noël ont été pris en charge comme chaque année.

Un grand merci aux nouveaux membres du bureau :

- Géraldine CHOLET présidente
- Bruno MESTRE vice-président pour la commune de Chevrières
- Walka ALTAMIRANO-LYONNET vice-présidente pour la commune de Saint-Appolinard
- Françoise LAUTURE vice-présidente pour la commune de Murinais
- Karine PELERIN vice-présidente pour la commune de Bessins
- Danielle SIMIEN trésorière
- Cristelle RIMET-MEILLE vice trésorière
- Audrey DOLIN secrétaire
- Cristelle CAVALLI vice-secrétaire

Et aux membres actifs :

Laetitia Lyonnet, Eglantine Cholet, Ludivine Fosse, Cristelle Rimet-Meille, Josette Rimet-Meille, Géraldine Faure, Françoise Lauture, Emilie Second, Christelle Fodor, Evelyne Tournier, Laure Gaillard.

Internet et votre boîte mail à notre service ...

Si vous souhaitez être informé(e) des prochaines dates de rencontre pour la préparation des manifestations à venir, ou pour toute autre information, veuillez prendre contact par mail avec Audrey DOLIN : audrey.dolin@live.fr

Autres adresses utiles : Géraldine CHOLET geraldine.cholet@wanadoo.fr

Cristelle CAVALLI cristelle.cavalli@orange.fr

Un grand merci ...

A tous les amis de l'association, parents, grand' parents, employés municipaux, « sponsors », élus des 4 communes, qui apportent leur contribution tout au long de l'année !

Et nos meilleurs vœux à tous pour 2012!



Cantine scolaire des coteaux

1 Composition du nouveau Bureau



Voici la liste des membres du bureau pour l'année scolaire 2011/2012 suite à l'assemblée générale du mardi 27 septembre 2011 :

Présidente : Anne LEMAN de Murinais
Vice-Présidente: Poste à pourvoir
Secrétaire : Christel FODOR de Chevières
Secrétaire adjointe : Laure GAILLARD de Chevières
Trésorière : Julie VIALLET de Murinais
Trésorière adjointe : Elisabeth CHAMPOVIER de Chevières

2 points importants sur le fonctionnement de la cantine

Liste des salariés en postes :

- **Chevières** : Gaëlle GIROUD, Eliane GERBE, Valérie GUETAT, Joël FLOURY et Orquidia MARQUES-FERREIRA
- **Murinais** : Rose CATALDO
- **Saint Appolinard** : Christian UZEL

La gestion des commandes et annulations des repas, appelée « planning », est désormais gérée par Gaëlle Giroud et cela grâce au Syndicat Intercommunal scolaire qui a augmenté le temps de travail quotidien de Gaëlle. Les familles ont désormais plus de libertés pour annuler et commander les repas de leurs enfants.

Un groupe de travail réunissant quelques cantines et autres services périscolaires de la communauté de communes du Pays de St Marcellin se réunit régulièrement afin d'étudier l'achat d'un outil de gestion informatisé qui comprend un portail pour les familles. Celles-ci pourront donc gérer en autonomie la commande et l'annulation des repas. Cet outil sera élargi à d'autres services péri scolaires associatifs ou municipaux selon la volonté et l'envie de chacun. La Cantine solaire des Coteaux participe à ce groupe de travail et mettra en place cet outil dès que cela sera possible

Depuis le 5 septembre c'est la SARL Cécilon traiteur à Vinay qui fournit les repas de nos trois cantines. C'est un choix qui a été fait par le bureau de l'association au printemps dernier, le choix de faire travailler un prestataire plus près de chez nous et plus à l'écoute de nos besoins.

Egalement depuis la rentrée, nous étudions la possibilité de mettre en place un permis à points pour évaluer le comportement des élèves de la cantine. Il passera dans les cahiers de liaison école/famille de façon régulière grâce à la collaboration de l'équipe enseignante et de la directrice de l'école que nous remercions grandement ici.

Contact : cantinescolairedescoteaux@orange.fr
Tel : 04 76 64 37 92 (salle des fêtes de Chevières)

La garderie périscolaire

Située à l'Ecole Maternelle de Chevrières

Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :

Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture : 7h30-8h30 et 16h00-19h00

Tél : 06.47.76.71.20

Mail : lacabotte.chevrieres@laposte.net

Nouveau Bureau au 03 octobre 2011

Président : Sébastien Aguesse

Vice-présidente : Evelyne Tournier

Trésorière : Véronique Deroux

Vice-trésorière : Elisabeth Champlovier

Secrétaire : Cristelle Cavalli

Vice-secrétaire : Sylvie Paris

Sont membres actifs :

Christelle Fodor, Claudine Joubert, Sandrine Poisard, Catherine Mestre, Gauthier Calabro, Laetitia Lyonnet, Sophie Ramat, Ludovic Buria, Françoise Lauture, Anne Leman.

Un grand merci aux nombreuses personnes présentes à cette assemblée et des remerciements plus particuliers à Pierre Gauthier Calabro, qui a quitté son poste après plusieurs années de bons et loyaux services.

Les effectifs

Comme chaque année depuis la création de La Cabotte à Lou Petiot, le nombre d'enfants inscrits augmente avec des pics de fréquentation toujours plus importants certains jours de la semaine.

L'exigüité de nos locaux nous contraint toujours à limiter le nombre de places, mais nous faisons notre possible pour répondre favorablement à toutes les familles faisant appel à nos services. Nous rappelons que si les places viennent à manquer, la priorité sera donnée aux familles ayant les deux parents qui travaillent et ne pouvant par conséquent avoir d'autres possibilités de garde pour leurs enfants.

Les Locaux et les horaires

Pour ceux qui ne les connaissent pas encore, c'est dans l'enceinte de l'ancienne école maternelle que Gaëlle et Josette accueillent chaque jour les enfants inscrits.

La Cabotte à Lou Petiot ouvre toujours ses portes le matin à 7h30 jusqu'à l'heure où les enfants sont accompagnés à l'école ou au car. C'est à 16h00 que les animatrices sont de retour et l'accueil dure jusqu'à 19h00.

Projets pour 2011-2012 : les activités ...



ravi les spectateurs.

Au programme, l'intervention de la ludothèque sera reconduite.

D'autres intervenants sont à l'étude pour une initiation au théâtre, au cirque, à la magie ...

Décembre 2011, l'arbre de Noël ...

Merci à toutes les familles présentes en salle de motricité vendredi 16 décembre pour fêter Noël ...

Après les interventions à la guitare de Marius et Sarah, des tours de magie ont été présentés par Eric Del Guera, jeune magicien de Cognin-Les-Gorges.

Un joli spectacle en ombres chinoises présenté par Marie et les enfants de la garderie a ensuite

Merci à Marie, en l'absence de Gaëlle, pour son investissement et son travail avec les enfants à la préparation de cette représentation.

Le passage du père Noël, que nous remercions pour sa visite, et le pot de l'amitié ont naturellement clôturé la soirée.

Pour contacter la garderie...

- Le téléphone...

Pour toute demande contacter Gaëlle sur le portable de la garderie : 06-47-76-71-20.

En dehors des heures d'ouverture de la garderie, vous pourrez laisser un message sur le répondeur. Ces derniers seront lus dès l'ouverture de la garderie. Nous vous prions également de ne pas demander à Gaëlle de vous rappeler mais plutôt de la rappeler vous-mêmes pendant ses heures de présence si une conversation avec elle s'avère nécessaire.

- Le courrier ...

La boîte aux lettres de la garderie à l'entrée de l'école maternelle est à votre disposition

.

- La boîte mail ...

Notre adresse électronique est utilisable pour laisser vos messages puisque la garderie est équipée de l'ADSL.

Si vous disposez d'internet, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec cette adresse lacabotte.chevrières@laposte.net en nous précisant votre nom et celui de vos enfants gardés. Ceci permettra à Gaëlle de saisir votre adresse sans erreur et de vous faire parvenir par la suite toute information utile.

Nos remerciements...

Merci encore à tous les bénévoles qui sont venus aider en cas de sureffectif, Christelle FODOR, Evelyne TOURNIER, Cristelle RIMET-MEILLE, Sandrine POISARD, Karine PELERIN, Orquidia MARQUES-FERREIRA.

Merci encore à Eric ALAUX pour son aide précieuse lors de la préparation des spectacles.

Merci encore à tous ceux qui nous font confiance et nous aident de manière plus ponctuelle !

Toute l'équipe de la Cabotte à Lou Petiot vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2012

Le club du Puits St Ange St Appolinard-Bessins

L'assemblée générale s'est tenue le 27 janvier 2011 avec la présence de M. Ferlay, maire de St-Appolinard et M. Lambert, maire de Bessins ; 80 personnes étaient présentes et la présidence était assurée par M. Robert Vivier.

Après la présentation des rapports d'activités par la secrétaire et financier par le trésorier, le bureau est reconduit.

Mme Monique Bouveyron trésorière-adjointe est remplacée par Mme Paulette Iserable.

Entrée au conseil d'administration de Mme M-Thérèse Lacroix.

M. le Maire remercie le président et toute son équipe pour le travail accompli, il souligne que le club du Puits St-Ange est un club dynamique qui peut compter sur le soutien de la municipalité.

Les effectifs sont en augmentation. Avec ses 128 adhérents le club se porte bien et l'année 2011 à été une nouvelle fois chargée en activités.

Les réunions mensuelles sont toujours le 4^{ème} jeudi du mois, avec possibilité depuis cet été de manger sur place (pique-nique tiré des sacs)

Une activité supplémentaire : tous les lundis après-midi : marche : départ du parking de la salle des fêtes à 14 h.

Gros succès pour les repas chevreau, cuisses de grenouilles, repas inter-clubs (avec cette année la présence de 2 clubs de Grenoble) et le repas de fin d'année offert à tous les adhérents. Même succès pour les concours de coinche et de pétanque ouverts à tous.

Le 23 mai nous avons organisé un pique-nique dans les Chambarans avec les marcheuses et marcheurs du lundi accueillis par les non marcheurs ; plus de 30 personnes se sont retrouvées pour un moment très convivial.

Le 23 juin nous avons participé au concours départemental des aînés ruraux à Auberives en Royans avec une triplète féminine et 2 triplètes mixtes.

Le 30 juin nous avons participé au pique-nique de la commune ouvert à tous, avec concours de coinche et de pétanque, en association avec la municipalité qui a offert sa traditionnelle soupe aux choux

Les Voyages :

- 20 mai 2011 : voyage dans le Diois avec la visite de la ferme aux papillons près de Die et visite d'une cave à Cheverny. 59 personnes y participent.
- 30 août-4 sept 2011 : voyage au Tyrol : 51 participants ont pris la direction de la Suisse et du Tyrol via Innsbrück et le petit village de Fügen. Au programme la découverte de sites superbes (tremplin d'Innsbrück, l'abbaye de Stams, la vallée du Zillertal, les imposantes chûtes du Krimml ou encore Salzbourg la ville de Mozart en Autriche) ; retour par le col du Brenner, le lac de Garde et la plaine du Pô - Superbe voyage !!
- 30 sept : voyage à St-Appolinard dans la Loire : 73 personnes prennent le départ pour Annonay où la visite de l'Espace Parchemins et cuirs est prévue ; Repas ensuite dans une petite auberge à St-Appolinard : petit village d'environ 600 habitants dans la Loire, dans les coteaux, limite département de l'Ardèche à 20 kms d'Annonay. Visite dans ce même village de la maison de la radio. Et visite au retour de l'alambic de St Désirat.

Projets 2012

Mondée : 20 janvier 2012

Voyages : Musée de la résistance, plateau des Glières en septembre

Versailles et le Paris Latin en Mai

Corse ou Bretagne en septembre

Le club du Puits St Ange vous souhaite un excellente année

L'ADMR CHATTE-CHEVRIERES- ST APPOLINARD- BESSINS- ST MARCELLIN

Permanences de l'A.D.M.R :

Maison des services (ancienne bibliothèque de Chatte)
place du Champ de Mars
38160 Chatte
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 ou sur rendez vous



TEL 04.76.38.69.16 – 09.77.93.41.54 – FAX 04.76.38.69.16

LA MISSION DE L'ADMR : aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments de leur existence, toutes les familles ou les personnes, pour qu'elles puissent continuer à bien vivre chez elles.

C'est aussi, participer à l'animation de la vie locale et permettre la création d'emplois pérennes.

Par an + de 3 000 heures effectuées **chez 280 foyers** (tout ceci dans le strict respect de votre liberté, de votre mode de vie, de votre vie privée) avec un suivi des prestations – les remplacements pour les congés ou maladies.

Avec **38 salariées** recevant une formation adaptée à leur fonction chaque année

Avec **des bénévoles responsables** qui gèrent l'ensemble des services.

Il manque toujours des bénévoles dans notre association

Chacun peut apporter un peu de son temps... Se rendre disponible selon ses choix...

Rendre visite aux personnes, les écouter, les aider, leur proposer les services de l'association

etc...L'approche humaine est primordiale.

N'hésitez pas à contacter le bureau de l'ADMR, où des bénévoles ou des salariées peuvent répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas non plus à venir à notre assemblée Générale qui se passe chaque année au mois de mai et où vous pouvez mieux comprendre la vie de l'association. (la date de l'assemblée générale est annoncée par voie de presse).

Pour notre repas dansant de 2011 vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Les bénéficiaires nous aident à mieux faire fonctionner notre association. Nous espérons que vous serez aussi nombreux et pourquoi pas un peu plus pour l'année 2012.

Notre manifestation pour l'année 2012 :

Samedi 18/02/2012 repas dansant avec l'orchestre Musdance

Date non fixée : au printemps, après-midi récréative pour les personnes aidées, les salariées et les bénévoles

LES SAPEURS POMPIERS CHEVRIERES



L'année 2011 qui s'achève a été un peu plus calme que 2010. Notre activité principale est restée le secours à la personne puis les incendies et interventions diverses.

L'effectif de notre caserne est plutôt en diminution. En effet, deux sapeurs-pompiers ont cessé leur activité cette année, il s'agit de Maurice DETROYAT et de Claude SIMIAN BUISSONNET. Nous leur adressons tous nos vœux pour une bonne retraite.

Une nouvelle recrue va nous rejoindre en janvier 2012 : Sarah BERLANDIS, jeune fille originaire de Bessins. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Nous recherchons toujours des nouveaux volontaires pour s'engager parmi nous. Les personnes intéressées peuvent contacter le chef de caserne : Mr Roger PAIN au 04.76.64.11.77

L'amicale a organisé cette année un voyage à Paris qui a été très apprécié par les participants, avec au programme visite de la ville et du salon de l'Agriculture.

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers passeront pour vous présenter les calendriers à partir de mi-novembre. Merci d'avance pour votre accueil.

La fête de la sainte Barbe aura lieu le samedi 21 janvier 2012 à Chevrières.

Le traditionnel boudin à la chaudière et caillettes se déroulera le samedi 28 et dimanche 29 janvier 2012. La vente débutera le samedi vers 16 heures et se poursuivra le dimanche matin.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012.



Bonnes fêtes de fin d'année.



INTERCOMMUNALITE

Petite enfance



Mardi 3 janvier à 7H30, le multi accueil du Pays de Saint-Marcellin débute son activité auprès des tous petits. Combinaison de crèche et halte-garderie, cette structure permet de panacher les accueils réguliers et occasionnels des jeunes enfants et de leurs familles. Les 34 bambins, pouvant être accueillis simultanément, inaugurent un bâtiment neuf, pensé pour eux et pour les professionnel(le)s qui s'occupent d'eux au quotidien. Un bâtiment construit dans la philosophie des bâtiments basse consommation (BBC). Aux dires des élus qui en ont fait la réception après travaux, « *on voudrait redevenir enfant tant on se sent bien ici.* »

35 Za de la noyeraie, 38160 Chatte | 04 76 64 44 44

4 structures pour accueillir les jeunes enfants

Après l'intégration de la crèche et de la halte-garderie de Saint-Marcellin (suite du transfert de compétence entre la ville et l'intercommunalité), l'installation de la micro crèche à Saint-Hilaire du Rosier, le multi accueil est la quatrième structure intercommunale dédiée à la petite enfance. Avec cette ouverture, la communauté de communes conforte son engagement en faveur de l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles. Au total, les 4 structures proposent 124 places d'accueil.

Comment pré inscrire son enfant en structure collective

Vous souhaitez pré inscrire votre enfant (né ou à naître) dans l'une des 4 structures intercommunales ? Pour cela vous devez :

- retirer une fiche de demande à la maison de l'économie du pays de Saint-Marcellin ou auprès de votre mairie. Elle est aussi téléchargeable sur www.petitenfance.pays-saint-marcellin.fr
- la remplir en renseignant des informations personnelles ainsi que sur vos choix de structures et périodes (jours et horaires) de garde souhaitées
- la retournée auprès de la direction enfance jeunesse

Votre demande sera ensuite étudiée par une commission d'admission composée d'élus et de techniciens. La commission examinera l'ensemble des fiches et donnera suite ou non aux demandes.

Relais Assistantes Maternelles : un nouveau lieu de rencontre au multi accueil



Avec l'ouverture du multi accueil, le RAM bénéficie d'un nouveau lieu de rencontre et d'échange avec les assistantes maternelles et les parents. A partir de janvier les temps collectifs sur Chatte, à destination des assistantes maternelles, se déroulent au multi accueil et non plus à l'espace jeunesse. Les permanences sur rendez-vous pour assistantes maternelles et parents se tiennent désormais à Saint-Marcellin et à Chatte.

En savoir plus 04 76 64 96 07 | www.ram.pays-saint-marcellin.fr

SPANC, tournée 2012

En 2012, le technicien du Service Public d'Assainissement Non Collectif vérifiera la conformité des installations autonomes des communes de Saint-Bonnet de Chavagne, Dionay, Bessins, Saint-Appolinard, Chevières et Murinais. Les propriétaires de maison ou immeubles concernés recevront un courrier du SPANC annonçant la date de visite envisagée

Un projet de contrat de rivières pour le Sud-Grésivaudan

Les Communautés de Communes du Pays de Saint-Marcellin, de la Bourne à l'Isère, de Vinay et de Vercors-Isère se sont associées pour élaborer ensemble une procédure de gestion globale des milieux aquatiques : *le contrat de rivières Sud-Grésivaudan*.

Qu'est-ce qu'un contrat de rivières ?

Un contrat de rivière est un programme d'actions sur 5 ou 7 ans par lequel des collectivités s'engagent à réaliser une série d'actions pour l'amélioration générale de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les autres signataires du contrat (Agence de l'Eau, Région, Département,...) s'engagent à les accompagner financièrement et techniquement.



Où en est-on ?

Des études préalables sont en cours de réalisation. Elles permettront de dresser un état des lieux de la qualité générale des milieux aquatiques, puis d'aboutir au montage du programme d'actions du contrat de rivières. Un programme qui devra répondre aux multiples problématiques recensées : qualité de l'eau, préservation et mise en valeur des zones humides, restauration écologique des cours d'eau, gestion des risques, gestion quantitative de la ressource en eau...

Habiter mieux

Lancé depuis quelques mois par l'agence nationale de l'habitat (ANAH), le plan « habiter mieux » s'inscrit dans l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du Pays de Saint-Marcellin. Le combat d'« habiter mieux », lutter contre la précarité énergétique des logements de propriétaires occupants aux revenus modestes (voir tableau ci-dessous).

Un logement énergétiquement précaire consomme beaucoup pour son chauffage. A cela plusieurs causes possibles : pas ou peu d'isolation, des portes et fenêtres poreuses, un système de chauffage ancien... Conséquences de ces logements énergivores : des factures élevées, des conditions de confort restreintes faute de pouvoir financièrement se chauffer... Le plan « habiter mieux » a une double portée environnementale (réduction des consommations énergétiques) et sociale (réduction des charges des propriétaires et amélioration des conditions de vie).

Si vous souhaitez engager des travaux apportant un gain énergétique d'au moins 25%, être accompagné dans le montage de votre dossier, dans le choix des solutions techniques, bénéficier d'une prise en charge de vos travaux jusqu'à une hauteur maximale de 60% sans devoir faire l'avance... Rendez-vous aux « permanences OPAH », chaque jeudi après-midi (14H – 16H30) à la maison de l'économie (7 rue du colombier, Saint-Marcellin), où une conseillère d'H&D Isère Savoie vous apportera les renseignements nécessaires. Elle est aussi joignable au 0 800 200 127 (gratuit).

Tableau ressources financières pour être éligible au plan « habiter mieux »

Nombre de personnes dans le ménage	Votre revenu fiscal de référence* doit être inférieur à:
1	11 358€
2	16 611€
3	19 678€
4	23 339€
5	26 715€

Par personne supplémentaire + 3 365€

* voir ligne 25 de votre dernier avis d'imposition

Trans'Isère à la maison de l'économie



Depuis le 1^{er} avril 2011, l'agence commerciale Trans'Isère est à l'accueil de la maison de l'économie. Elle est votre point d'accueil privilégié pour l'achat de tous les titres de transports utilisant le réseau de bus mis en place par le conseil général (des scolaires au particulier). Les billets uniques peuvent être achetés directement dans les bus. Ouverte du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30. Sauf les mercredis et vendredis après-midi.

Adresse intercommunale

Communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin
Maison de l'économie, 7 rue du colombier, 38162 Saint-Marcellin cedex
04 76 38 45 48 | www.pays-saint-marcellin.fr

Permanences

Liste des permanences accueillies à Saint-Marcellin.

Famille / social

- Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble : les lundis et mardis de 9H à 12H et de 13H30 à 16H, sans rendez-vous. Une borne CAF est à votre disposition au rez de chaussée pour vous permettre d'effectuer certaines de vos démarches. [Maison de l'économie]
- Assistante sociale de la caisse régionale d'assurance maladie : le mardi de 9 à 12H sur RDV au 04 76 12 19 33. [Espace Saint-Laurent]
- Conjoint survivants : le 3^{ème} jeudi du mois, de 14H à 16H. [Espace Saint-Laurent]
- Vivre sans alcool : informe et soutient les personnes dépendantes de l'alcool et leurs familles. Tous les lundis de 16H à 18H. [Maison de l'économie]

Emploi / travail

- ARCOOP : Des envies de création d'entreprise ? Un conseiller d'Arcoop vous reçoit 2 mercredis (à partir de 14H) par mois, pour analyser avec vous toutes les facettes de votre projet. S'il est retenu, Arcoop vous accompagne au sein de sa « couveuse d'entreprise » coopérative pour développer votre activité. Sur RDV au : 04 75 02 07 68. [Maison de l'économie]
- Armée de Terre : informe sur les métiers et carrières. Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis matin, sans rendez-vous. Au Point Information Jeunesse. [Maison de l'économie]
- Ohée-Prométhée Cap emploi : accompagnement des travailleurs handicapés, le mercredi, de 9 à 12H. Information et prise de RDV au 04 76 53 01 49. [Maison de l'économie]
- Fédération Nationale des Accidentés du Travail : Accueille et informe les personnes accidentées du travail. Le 3^{ème} mercredi du mois de 9 à 11H. [Espace Saint-Laurent]
- CFDT permanence juridique : le mardi de 18 à 20H. [Maison des associations]
- CGT permanence juridique : le jeudi de 17 à 19H. [Maison des associations]

Habitat / logement

- ADIL : informe sur les questions juridiques liées au logement, que l'on soit locataire ou propriétaire. Chaque 1^{er} jeudi du mois de 14H30 à 16H30, sans RDV. [Maison de l'économie]
- AGEDEN : Informe sur les énergies renouvelables (solutions, coûts, financements...). Le 1^{er} mercredi du mois à partir de 14H, sur rendez vous au 04 76 23 53 50. [Maison de l'économie]
- Architecte conseil du CAUE : conseils (gratuits) sur vos projets de construction, rénovation, aménagement.... Deux vendredis par mois de 13H à 16H30, sur RDV au 04 76 38 45 48. [Maison de l'économie]
- OPAH : informe sur le dispositif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et aide au montage de dossier. Tous les jeudis de 14H à 16H30, sans rendez-vous. Pour plus d'infos 0 800 200 127 (numéro vert gratuit). [Maison de l'économie]

Retraite

- Caisse de Retraite de l'Assurance Maladie : Informe et suit votre dossier. Le mardi de 9 à 12H sans RDV. Le mardi après-midi et le vendredi sur RDV au 06 80 67 79 06. [Espace Saint-Laurent]
- Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés (retraite complémentaire) : Informe et suit votre dossier. Le mardi sur RDV au 0 820 200 014. [Espace Saint-Laurent]
- ORGANIC & AVA (retraite des commerçants & artisans) : Informe et suit votre dossier. Le 1^{er} vendredi du mois de 8H30 à 11H et de 13H30 à 16H. [Espace Saint-Laurent]

[adresses]

Maison de l'économie, 7 rue du colombier (face à la gare)

Espace Saint-Laurent, rue Saint-Laurent (à côté de la médiathèque)

Maison des associations, 5 rue du colombier (face à la gare)

UN PEU D'HISTOIRE ...

Les archives de la mairie nous permettent de revivre le passé et de nous renseigner sur les habitudes scolaires des enfants. Peut-être retrouverez-vous les noms de vos ancêtres ?

Il y a cent-cinquante ans, en 1861, l'école de Bessins avait pour maître et directeur Jean Jules FAURE, nommé à ce poste le 26 novembre 1858.

Vingt-trois garçons y étaient inscrits, et comme la scolarité n'était pas gratuite, cinq élèves, fils de cultivateurs, ne payaient rien au « motif d'une situation indigente ». Ces frais de scolarité étaient compris entre 4 et 22 francs (environ 2 francs par mois), compte tenu du fait que la présence scolaire s'étalait entre 2 et 11 mois : certains élèves n'allaient pas en classe d'avril à octobre compris, voire plus encore, pour participer aux travaux des champs et à la vie familiale.

On apprend aussi que Bessins avait 35 garçons en âge de fréquenter l'école (15 garçons de 3 à 8 ans, 15 de 8 à 13 ans, et 5 âgés de plus de 13 ans). 23 fréquentaient l'école, mais 12 n'y étaient pas (9 de 3 à 8 ans, et 3 de 8 à 13 ans)

Et les filles ? Elles n'allaient pas à l'école de Bessins. Où étaient-elles donc ? Rappelez-vous vos cours d'histoire : ce sont les lois de 1881 et 1882 (lois de Jules Ferry) qui rendent l'enseignement « public, gratuit et obligatoire ». Si les garçons allaient « partiellement » à l'école, les filles ou bien étaient gardées à la maison (avec ou sans scolarité), ou étaient enseignées dans des écoles tenues par des religieuses : et, dans notre région, beaucoup ont fréquenté des écoles de « soeurs » ou le pensionnat de Murinais fondé par Adèle de Murinais.

Les temps ont bien changé. Certains diront : quelle chance ils avaient ! ... A vous de voir ! Mais ne pas aller en classe ne devait pas être drôle tous les jours...

Voici la liste des garçons de l'école de Bessins, selon l'ordre du document.

N° ordre	Noms et Prénoms des élèves	Date de naissance	Date de l'entrée à l'école	Nombre de mois de scolarité	Observations : date de sortie
1	GAGE Eugène	11 avril 1849	1 janvier	7	30 juin et rentré le 1 septembre
2	PELLERIN Frédéric	20 mai 1850	id	4	30 avril
3	BRECHON Auguste	12 février 1850	Id	4	28 février
4	MARION Xavier	15 mars 1846	Id	2	28 février
5	EFFANTIN mMaurice	7 juin 1850	Id	6	31 mai
6	PELLERIN Hypolite (<i>sic</i>)	12 septembre 1847	Id	4	31 mars
7	PELLERIN Louis	19 août 1850	Id	5	30 avril
8	PECHEUR Joseph	20 août 1850	Id	7	31 mai
9	BERRUYER Joseph	9 mai 1855	1 mars	7	
10	PELLERIN Xavier	29 mars 1853	1 janvier	10	30 juin et rentré le 1 août
11	RODON Joseph	28 avril 1846	Id	8	30 juin
12	BRECHON Jules	24 janvier 1852	Id	11	
13	BRECHON Laurent	18 mai 1853	Id	9	
14	MARION Régis	29 juin 1851	Id	4	31 mars
15	RODON Paul	5 juillet 1848	Id	2	28 février
16	BONNETON Xavier	29 mars 1847	Id	3	31 mars
17	GUILLERMET Antoine	29 décembre 1847	Id	8	30 juin
18	JACQUIN Régis	18 septembre 1849	Id	11	
19	JACQUIN Joseph	6 avril 1851	Id	5	31 mars

20	MARION Jean Antoine	11 janvier 1854	Id	11	30 juin
21	PELLERIN Eugène	24 janvier 1855	1 mars	5	30 juin
22	CHARPENAYE Eugène	13 avril 1854	1 mars	9	
23	ARGOUD Joseph	19 juin 1851	11 novembre	2	

Pour compléter ce tour d'horizon, sachez que le maître, Jean Jules FAURE, devait recevoir, comme traitement pour l'année 1861, 600 francs.

Le maire de Bessins, qui a signé le document avec le maître, le 31 décembre 1861, était
PELLERIN

Et Bessins comptait 272 habitants.

Ce jourd'hui trente un decembre mil neuf cent onze nous Soussigné Bossan Aimé maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Bessins avons clos et arrêté le présent registre qui contient six actes

En Mairie le premier Janvier mil neuf cent onze
Le Maire officier de l'Etat civil
Bossan

Table alphabétique

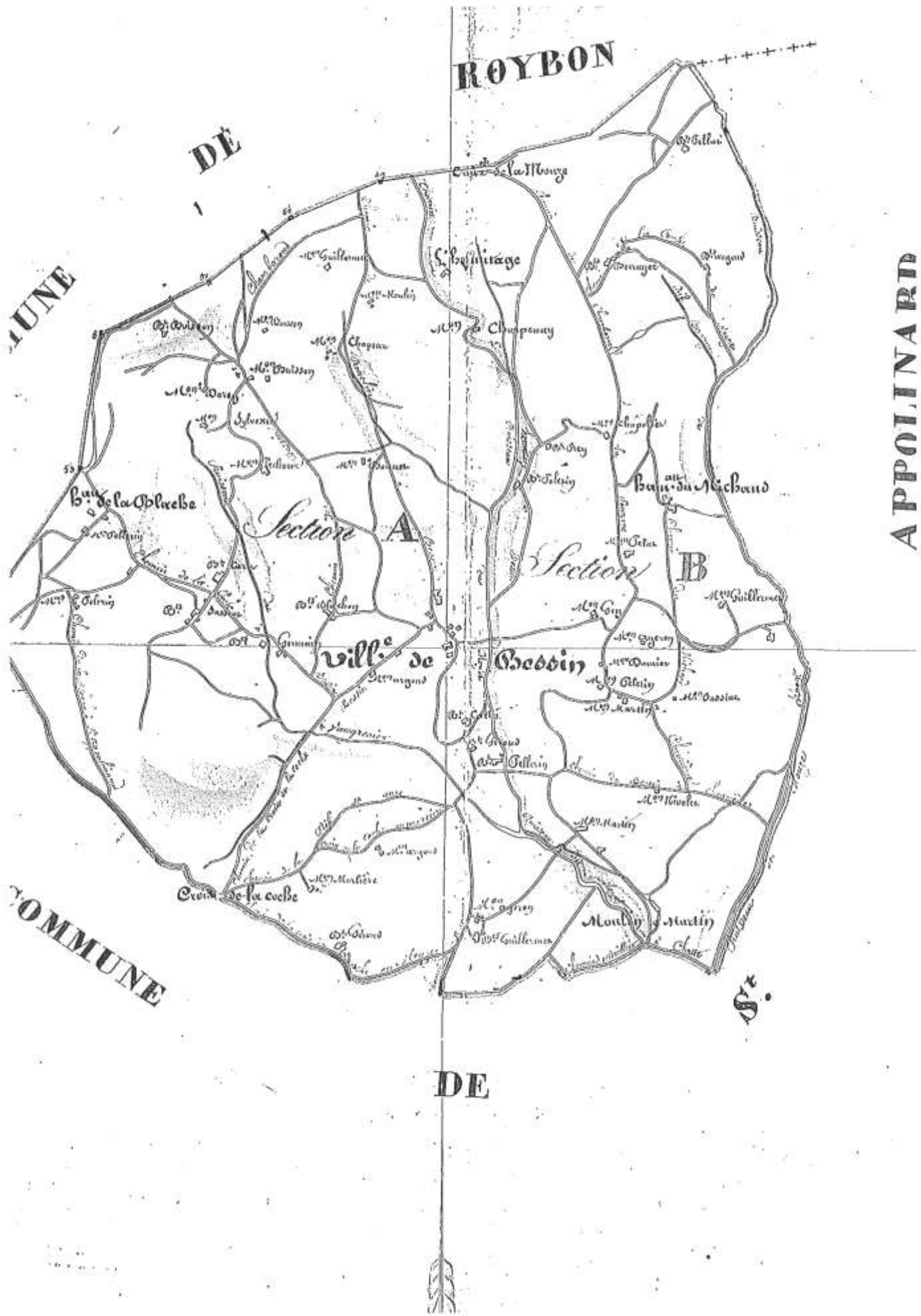
Des actes de naissance de la Commune de Bessins pour l'année 1911.

N ^o en ordre	Noms et prénoms des Enfants	Nume- ros des actes	Dates des actes
1	Cornet Auguste Joseph	6	6 decembre 1911
2	Damico Marguerite Leonie	1	1 ^{er} Mars 1911
3	Juvin Marie Aimé Adrienne	2	26 Mars 1911
4	Lambert Louis Maurice Elie	3	6 avril 1911
5	Pêcheur Hervier Joseph	4	15 avril 1911
6	Rodon Joseph	5	20 ^{avril} = 1911

Certifié par nous Bossan Aimé maire officier de l'Etat civil de la Commune de Bessins le 3 janvier 1912.

Le Maire officier de l'Etat civil.
Bossan

BESSINS EN 1830





Mairie de BESSINS

04 76 64 11 42
mairie.bessins@orange.fr
www.bessins.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h à 11h30
Jeudi de 13h à 16h30
vendredi de 18h30 à 19h30
permanence des élus